

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 76 (1893)

Protokoll: Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROTOCOLES

I

Commission préparatoire.

Séance du 3 septembre, à 3 heures après-midi,
au Palais de justice fédéral.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION

(Statuts, § 19.)

Les membres présents sont désignés par un astérisque (*).

A. Membres du Comité annuel.

MM. *E. RENEVIER, prof., à Lausanne, *président.*

*CH. DUFOUR, prof., id. *vice-président.*

*Dr ED. BUGNION, prof., id. *secrétaire.*

*A. NICATI, pharm., id. *id.*

J. CHAVANNES, banq., id. *caissier.*

*Dr J. LARGUIER. prof., id. *assesseur.*

*Ct ROSSET, directeur des Mines de Bex, *id.*

B. Membres du Comité central.

MM. *F.-A. FOREL, prof. à Morges, *président.*

*Hri DUFOUR, prof. à Lausanne, *vice-président.*

*Hri GOLLIEZ, prof. id. *secrétaire.*

Dr H. CUSTER, à Aarau, *questeur* (décédé).

C.-ED. CRAMER, prof., à Zurich, président de la
Commission des mémoires.

C. Délégués.

- a) Soc. géologique . MM.* RENEVIER, prof., Lausanne.
* ALB. HEIM, prof., Zurich.
- b) Soc. botanique . CHODAT, prof., Genève.
* Dr ED. FISCHER, prof., Berne.
- c) Argovie Vacat.
- d) Bâle * K. VON DER MÜHL, prof.
Dr C. SCHMIDT, prof.
- e) Berne * J.-H. GRAF, prof.
* Dr ED. FISCHER, prof.
- f) Fribourg * H. CUONY, pharm.
* R. HORNER, prof.
- g) Genève. . . . * Dr ED. SARASIN.
* MARC MICHELL.
- h) Glaris Vacat.
- i) Grisons Vacat.
- k) Lucerne OTTO SUIDTER, pharm.
* Dr E. SCHUHMACHER-KOPP.
- l) Neuchâtel. . . . *. P. GODET, prof.
* O. BILLETER, prof.
- m) Saint-Gall. Vacat.
- n) Schaffhouse *. J. MEISTER, prof.
* J. NUESCH, prof.
- o) Soleure * Dr FR. LANG.
- p) Tessin Vacat.
- q) Thurgovie. . . . Dr CL. HESS, prof.
- r) Valais Rév. BESSE, chanoine.
- s) Vaud * J. DUFOUR, prof.
* H^{ri} BLANC, prof.
- t) Zurich * Dr ARN. LANG, prof.
* Dr C. SCHRÖTER, prof.

D. Présidents des Commissions.

Comm. des Mémoires . . . MM.	Dr C. CRAMER, Zurich.
— géologique . . . *	Dr FR. LANG, Soleure.
— géodésique . . .	Dr R. WOLF, Zurich.
— sismologique . . .	Dr R. BILLWILLER, Zurich.
— limnologique . . .	Dr F. ZSCHOKKE, Bâle.
— des tourbières. . .	Dr J. FRÜH, Zurich.
— du Prix Schläfli . . . *	Dr ALB. HEIM, Zurich.
Bibliothécaire	* Dr J.-H. GRAF, Berne.

E. Anciens membres du Comité central.

MM.* Prof. Dr ED. HAGENBACH-BISCHOFF,	à Bâle.
Prof. Dr L. RÜTIMEYER,	id.
* Prof. Dr FRITZ BURKHARDT,	id.
Dr VICTOR FATIO, à Genève.	
* Prof. Dr TH. STUDER, à Berne.	
J. COAZ, insp. forest.,	id.
Dr E. DE FELLENBERG,	id.
Prof. Dr ED. SCHÄR, à Strasbourg.	

F. Anciens présidents annuels.

MM. LOUIS DE COULON,	président en 1866, à Neuchâtel.
* Dr FR. LANG,	1869 et 1888, à Soleure.
Dr G. STIERLIN,	1873, à Schaffhouse.
Prof. L. RÜTIMEYER,	1876, à Bâle.
J.-B. SCHNETZLER,	1877, à Bex.
C. BRUNNER DE WATTENWYL,	1878, à Berne.
C. REHSTEINER,	1879, à St-Gall.
O.-F. WOLF,	1880, à Sion.

MM. F. MÜHLBERG,	président en 1881, à Aarau.
F. KÖNIG,	1882, à Linthal.
D ^r C. CRAMER,	1883, à Zurich.
O. SUIDTER,	1884, à Lucerne.
* A. JACCARD,	1885, au Locle.
U. GRUBENMANN,	1877, à Frauenfeld.
C. FRASCHINA,	1889, à Lugano.
J. HAURI,	1890, à Davos.
* M. MUSY,	1891, à Fribourg.
* ED. HAGENBACH-BISCHOFF,	1892, à Bâle.

DÉLIBÉRATION S

1. M. le président annuel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité central et aux délégués présents; il procède ensuite à la constitution de l'assemblée.

2. Le rapport du Comité central, présenté par M. F.-A. FOREL, est approuvé ainsi que celui des commissaires vérificateurs.

La Commission préparatoire discute ensuite et adopte les préavis suivants à faire à l'assemblée générale :

3. Le Club alpin ayant renoncé à s'occuper de l'étude du glacier du Rhône, le Comité central propose que la Société helvétique continue l'étude des glaciers, en demandant l'appui du bureau topographique fédéral et qu'elle charge l'ancienne Commission des glaciers de poursuivre les travaux commencés.

4. La Société helvétique a été invitée à se faire représenter dans la Commission suisse de l'exposition nationale de Genève en 1896. Cette offre a été acceptée avec remerciements. Le Comité central a délégué un de ses membres.

5. M. le professeur LANG, de Soleure, présente le rapport et le projet d'acquisition du bloc du Steinhof; il propose d'y faire graver une inscription. Si les frais dépassent le reliquat de la somme votée pour ce poste, M. Lang devra s'entendre avec le Comité central.

6. M. le prof. Dr GRAF donne lecture du rapport de gestion de notre bibliothèque, lequel est approuvé. Le crédit demandé de 1200 fr. est accordé.

7. Après avoir entendu le rapport de la Commission des mémoires, l'assemblée approuve les propositions du Comité central accordant à cette commission les 2000 fr., subside de la Confédération, plus le produit de la vente des mémoires. M. le professeur C. CRAMER, de Zurich, démissionnaire, est remplacé comme président par M. le professeur Arnold LANG, de Zurich. M. le prof. RENEVIER, de Lausanne, est désigné comme membre de la Commission en remplacement de feu M. KAUFMANN, de Lucerne.

8. Les rapports de la Commission géologique, de la Commission géodésique et de celle du Prix Schlæffli sont approuvés sans observations.

9. Un crédit de 200 fr. est accordé à la Commission sismologique.

10. Le crédit de 200 fr., accordé à la Commission limnologique, n'ayant pas été utilisé en 1892-93, est reporté sur l'exercice prochain.

11. Le crédit de 300 fr., demandé pour la Commission des tourbières, est approuvé. M. Stebler s'est retiré de cette commission. Il ne sera pas remplacé pour le moment.

12. Le Comité central écrira au Conseil fédéral pour attirer son attention sur la grande valeur de la collection archéologique et anthropologique du Schweizerbild, ap-

partenant à M. le Dr Nuesch, et sur l'intérêt scientifique qu'il y aurait pour la Suisse à la conserver.

13. L'assemblée approuve la liste de présentation de 7 membres honoraires et de 27 membres effectifs. (Voir la liste aux annexes.)

14. M. le professeur RENEVIER fait une proposition tendant à la révision des statuts, pour donner à la Commission préparatoire une compétence plus grande, et décharger ainsi les assemblées générales. Après discussion, cette proposition est retirée, sur la promesse du Comité central d'étudier la question et de consulter les personnes compétentes de la Société.

15. La ville de Schaffhouse est choisie comme lieu de réunion de la session de 1894, ensuite d'une invitation de la Société cantonale. M. le professeur MEISTER, désigné comme président, remercie l'assemblée de l'honneur qui est fait à son canton et à lui-même.
